

N° 314

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 mai 1975.

PROJET DE LOI

ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE
EN DEUXIÈME LECTURE

*portant modification de l'Ordonnance n° 59-244 du 4 février 1959
relative au statut général des fonctionnaires,*

TRANSMIS PAR

M. LE PREMIER MINISTRE

A

M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

(Renvoyé à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel,
du Règlement et d'Administration générale.)

Voix les numéros :

Assemblée Nationale (5^e législ.) : 1^{re} lecture, 1488 rectifié, 1517 et in-8° 241.

2^e lecture, 1631, 1647 et in-8° 268.

Sénat : 1^{re} lecture, 257, 276 et in-8° 107 (1974-1975).

Fonctionnaires et agents publics. — Travail des femmes - Emploi.

L'Assemblée Nationale a adopté, avec modifications, en deuxième lecture, le projet de loi dont la teneur suit :

PROJET DE LOI

Article premier.

..... Conforme

Art. 2.

..... Supprimé

.....

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 mai 1975.

Le Président,

Signé : Edgar FAURE.